

Annecy, le 30 novembre 2021

CYBER-ATTAQUE

La Ville vous informe

Suite à la cyberattaque qui a touché la Ville d'Annecy jeudi dernier, la plupart des services en ligne restent impossibles. Les accueils physiques restent ouverts au public même si les démarches seront largement perturbées. Tout est mis en œuvre afin que la situation soit résolue dans les plus brefs délais.

Joindre les services municipaux

Certains services municipaux sont de nouveau joignables par téléphone. Des lignes téléphoniques ont été déployées en urgence pour maintenir les services à la population : les 6 accueils de proximité, les services périscolaires et les centres de loisirs municipaux, les urgences sur voirie ou encore l'Action sociale. Tous les numéros de téléphone sont à retrouver sur le site www.annecy.fr.

État-civil

L'état civil est assuré par des formulaires au format papier (mariage, naissance, décès).

La prise de rendez-vous pour effectuer les demandes de cartes nationales d'identité ou de passeports est toujours disponible sur le site de la Ville.

Médiathèques

Les emprunts, réservations et retours de documents ne sont plus possibles. Les usagers doivent conserver les documents jusqu'à nouvel ordre. Aucune pénalité de retard liée à cet incident ne sera appliquée. Les médiathèques restent ouvertes au public aux horaires habituels pour consultation sur place, les animations prévues sont maintenues. La médiathèque La Turbine est en travaux, elle rouvrira au public le 7 décembre. Le site internet bibliofil est inaccessible, possibilité de suivre les activités des médiathèques sur le compte Instagram médiathèque Annecy BiblioFil.

Stationnement et abonnement parkings

Tous les parkings en ouvrage fonctionnent normalement. Les usagers ayant des abonnements dans ces parkings peuvent les renouveler sans problème.

Concernant les abonnements dans des parkings en voirie, les renouvellements d'abonnements ne peuvent être assurés pour l'instant. Les usagers doivent se déplacer pour transmettre leurs coordonnées à Annecy parkings (bureau situé au parking de l'Hôtel-de-Ville-niveau entresol), ils seront recontactés.

Salles municipales

Le service de gestion des salles n'est pas en mesure de traiter les demandes envoyées à salles@annecy.fr. Toute nouvelle demande de réservation sera traitée dès le retour à la normale. Si vous avez une réservation à venir dans une salle de la commune déléguée d'Annecy, merci de contacter le 06 99 02 48 99 pour confirmer votre venue et les horaires de location.

Musées municipaux

Dans l'ensemble des musées municipaux, la billetterie fonctionne par un système de ticket à souche et le règlement s'effectue en numéraire.

Inscriptions aux activités sportives municipales

Les inscriptions pour le trimestre hiver s'effectueront en physique à partir du lundi 6 décembre à 8h dans les piscines, et du mardi 7 décembre à 8h en mairie de Cran-Gevrier pour les autres activités.

Les informations sont communiquées au fur et à mesure de l'évolution de la situation sur le site de la Ville, rubrique « Cyberattaque » : fil d'actualité, numéros de téléphone...